

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Service de garde Chez Tiago Childcare Services - Moncton Inc.	Numéro de permis 2005966	Date d'inspection Le 23 février 2024	
Nom de l'établissement Service de garde Chez Tiago Childcare Services		Numéro de téléphone (506) 204-2123	
Adresse 47 Drummond Street Moncton NB E1A 2Z3			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
36(6) Le lit portatif, le matelas de sieste ou le matelas d'un lit d'enfant ou d'un parc pour enfant est lavable et étanche ou est couvert d'une enveloppe étanche.	36(6)	21 févr. 2024	23 févr. 2024
Commentaires : Le matelas qui était déchiré a été retiré. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
Le ratio est conforme au moment de l'inspection de surveillance.
Au moment de l'inspection de surveillance, la préparation pour le dîner, le dîner (boîte à dîner) et la préparation pour le dodos ont été des moments observés.

original signé par
Paula Morin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 23 février 2024

Date

original signé par
Jennifer Cormier

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 23 février 2024

Date